



LETTRE DE NOVEMBRE

Chères Puimoissonnaises, chers
Puimoissonnais,

Ce qui était redouté nous revient : nous devons nous reconfiner. Sept mois après, nous voici replongés dans l'isolement.

Loin des polémiques sur la bonne ou mauvaise gestion de cette épidémie, je souhaite ici que nous acceptions avec le plus grand courage et avec dignité ce qui nous arrive de nouveau.

Le virus est encore là. Il est meurtrier et il nous impose un nouveau confinement. Nous l'acceptons pour nous protéger ainsi que pour protéger les plus fragiles d'entre nous.



Sommaire

- Rassemblement républicain devant la mairie
- La rentrée scolaire de la Toussaint
- Infos mairie
- L'aire de loisirs
- L'arasement du dos d'âne
- Solidarité Alpes maritimes
- Le dossier du mois :
 - La collecte des déchets
 - L'arbre arraché
 - La numérotation des rues

Toutefois, confinement et isolement ne doit pas signifier que nous sommes indifférents aux autres. Plus qu'à l'accoutumée nous devons veiller les uns sur les autres. N'hésitons pas à nous inquiéter de nos voisins ni à leur venir en aide.

De notre côté, en mairie, nous serons toujours présents, à votre écoute et pour vous soutenir. Tous les services habituels fonctionneront, y compris l'école. Nous y appliquerons de façon très rigoureuse le protocole sanitaire et nos enfants y seront en sécurité. Pour vos déplacements en mairie, je vous invite à prendre rendez-vous afin de ne pas nous retrouver nombreux dans les locaux. Nos lignes téléphoniques et nos boîtes mail vous sont ouvertes.

Une grande partie de nos activités est ralentie ou stoppée, mais la vie continue. Comme la fois précédente, nous passerons avec succès cette épreuve. Courage à tous.

Fabien Bonino



Rassemblement républicain devant la mairie

Les Puimoissonnais étaient nombreux à répondre à l'appel du maire et des conseillers municipaux mercredi 21 octobre à midi, devant la mairie. Monsieur le maire tenu à rendre hommage à Samuel Paty, assassiné cruellement quelques jours plus tôt. Samuel Paty est mort parce qu'il enseignait les valeurs républicaines. Une minute de silence sera tenue en sa mémoire lors de la prochaine séance du conseil municipal.

C'est ensuite à l'ensemble des enseignants que le maire a rendu hommage, ainsi qu'à tous les défenseurs et serviteurs de la République. Les valeurs de la République - Liberté, Egalité, Fraternité - ne souffrent aucune concession et nous devons continuer à les brandir.

Ce rassemblement s'est terminé par une volée d'applaudissements, pour Samuel Paty, pour les républicains rassemblés là, pour la République et pour la France.



Rentrée scolaire de la Toussaint

A l'occasion de cette rentrée, les enfants, dès 6 ans devront porter un masque (des masques lavables seront fournis à chaque enfant par la municipalité, ainsi qu'un paquet de masques jetables par classe).

La garderie du matin et du soir, fonctionnera comme précédemment aux mêmes horaires.

Concernant la cantine, le protocole d'hygiène et de distanciation mis en place en juin, lors du déconfinement sera renouvelée.

Les associations ne seront plus admises dans les salles municipales, notamment celle prévue pour la cantine.

Par ailleurs, lundi 2 novembre, comme dans toutes les écoles de France, un hommage sera rendu à l'école Maria BORRELY, à Samuel Patty, l'enseignant sauvagement assassiné à la veille des vacances.

Mairie



La poste

Elle est ouverte tous les matins, sauf le mercredi, comme d'habitude de 9h à 12h.

Des attestations de déplacement sont disponibles en mairie.

Si les conditions sanitaires le permettent, le conseil municipal se réunira le lundi 16 novembre à 18h.

Bien sur, il ne pourra pas accueillir du public, mais si nous parvenons à régler les problèmes techniques rapidement, il sera retransmis en direct sur internet.

Pour ceux et celles qui sont intéressés, contacter la mairie le vendredi 13 novembre.



L'aire de loisir

Après une réunion de chantier qui a eu lieu le 27 octobre avec les différentes entreprises, le début des travaux devrait démarrer le lundi 16 novembre sous réserve des mesures sanitaires.

Arasement du dos d'âne

L'arasement du dos d'âne est prévu le mardi 17 novembre, sauf si la météo ne le permet pas et sous réserve des mesures sanitaires.

La circulation ne sera pas interrompue mais sera probablement alternée.

Les travaux ne devraient pas durer plus d'une semaine.



Solidarité avec les Alpes maritimes



Suite aux ravages de la tempête Alex dans les Alpes Maritimes au début du mois d'octobre, la commune de Puimoisson s'est rapidement mobilisée pour apporter un soutien matériel aux personnes sinistrées.

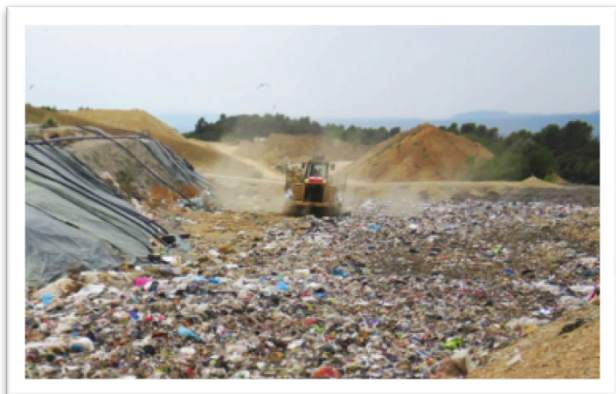
Les 7 et 8 octobre, nous avons accueilli en mairie les nombreux dons de produits de première nécessité qui ont été apportés.

Vendredi 9 octobre, notre camion jaune partait vers Castellane bien chargé de victuailles, de produits sanitaires et d'habits et chaussures, afin que cet ensemble soit ensuite transporté vers les communes sinistrées.

Merci pour ces actes de solidarité. Ces personnes avaient besoin de nous.

Le dossier du mois

La collecte des déchets



Aujourd'hui les sacs poubelles mis dans les conteneurs d'ordures ménagères vont directement au centre d'enfouissement sur les hauteurs de Vallongues à Valensole, où ils resteront des siècles. L'espace de ce site n'est pas illimité et il faudra bien trouver un autre lieu sur le plateau.

Afin de réduire leur volume, le tri de nos déchets est obligatoire depuis le printemps 2019. Actuellement la collecte et l'enfouissement d'une tonne d'ordure ménagère coûte **260€** alors que la collecte et le traitement d'une tonne de déchets recyclables coûte en moyenne **135€** à la collectivité. Actuellement l'enfouissement des déchets est taxé par la TGAT (taxe générale d'activité polluante) fixée par l'Etat est de **25€/tonne**. Elle passera à **65€/en 2025**.

Le tri est un geste simple à la portée de tous. En séparant et en récupérant les déchets pour leur donner "une seconde vie", vous donnez un coup de pouce à l'environnement, faites économiser les matières premières et vous permettez également la création de nouveaux emplois. Tout cela en quelques gestes uniquement !

Voici quelques exemples qui vous montrent tout l'intérêt pour nous tous et la planète de trier vos déchets :

- Avec **2 bouteilles en plastique** on fabrique **une écharpe polaire**
- Avec une **bouteille en verre**, on fabrique **une bouteille en verre**
- Avec **670 canettes** on fabrique **un vélo**
- Avec **19000 boîtes de conserve**, on fabrique **une voiture**.



Pour rappel, nous avons à Puimoisson plusieurs lieux de collecte pour le tri sélectif :

- **Les aires** route de Riez avec conteneur rouge pour les gros cartons (à aplatisir quand c'est possible)
- **Le cimetière** route de Valensole
- **Parking de CocciMarket** route de Digne

Les cendres de cheminées

La saison de chauffage débute et déjà plusieurs bacs à déchets ont brûlé sur le territoire de la DLVA pour cause de cendres jetées encore chaudes.

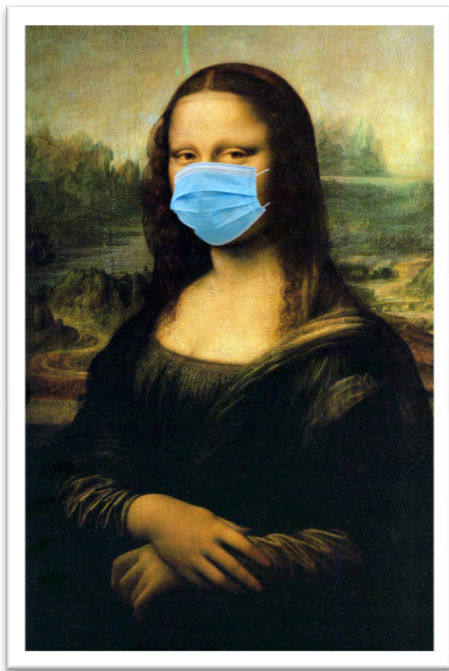
Elles enflamment d'autres résidus et font fondre les bacs à ordures ménagères, ce qui est à la fois très dangereux et onéreux.

Alors où et comment se débarrasser de ces cendres ?

On les laisse refroidir 48 heures dans la cheminée, le poêle à bois ou un seau en fer et ensuite, soit on les met dans un sac poubelle et on les jette dans un bac (rien ne doit être jeté en vrac dans les conteneurs) soit on les recycle : jardin, ménage (lavage des vitres par exemple) ou comme nos grands-mères, on s'en sert pour laver le linge.



Combien de temps met un masque à se décomposer ?



Les masques jetables réalisés à partir de polypropylène mettent **500 ans** pour se dégrader.

Ainsi si la Joconde en avait utilisé un, il aurait fini de se dégrader maintenant.

Ca vous donne une idée de la pollution sans précédent que cet objet dont nous avons tant besoin actuellement est nocif si nous le jetons n'importe où.

En comparaison, on estime qu'une canette en aluminium prend près de 100 ans à se dégrader, quand un mégot de cigarette prend un à deux ans.

De plus, avant de se dégrader, ces masques peuvent venir boucher les canalisations d'eaux usées et perturber les systèmes

Dans les hôpitaux, les masques utilisés font partie des déchets à risque et sont orientés vers des incinérateurs.

Rien de tel pour le grand public, une situation qui expose de fait les personnes en charge du ramassage des ordures.

Un masque usagé doit être jeté dans un sac poubelle dédié et fermé. Ce dernier devra être conservé durant 24 heures avant d'être mis dans le bac à ordures ménagères.



L'arbre arraché

Le samedi 26 septembre, sous la force du vent, un micocoulier s'est abattu sur la terrasse du Café des Art sans faire de victime.

La municipalité a contacté l'Office National des Forêts pour effectuer une expertise physiologique et biomécanique sur les arbres de la commune.

Numérotation des rues

Comme nous l'avons proposé dans notre projet et suite aux nombreuses demandes de la population dans les bulletins de contributions, nous allons commencer le travail de numérotation

La première tâche consiste à nommer toutes les rues, chemins, voies qui n'ont pas encore de nom.

Avec l'aide des moyens techniques de la DLVA, nous pourrons ensuite procéder à la numérotation des habitations. Ce travail devrait prendre plusieurs mois.



Nos commerçants qui en ont le droit continuent de travailler pour nous

La boucherie : 04 92 74 40 95

L'épicerie - boulangerie : 04 92 71 19 50

La superette : 04 92 74 58 77

Les restaurants :

Côté Soleil : 04 92 74 38 85 / 06 44 16 28 50 (vente à emporter)

Le Dineur : 04 92 71 18 63 / 06 25 49 44 98 (vente à emporter)